

PLANNING POUR LES EXAMENS DU PERMIS DE CHASSER ANNEE 2026

Il faut suivre une formation théorique et une formation pratique obligatoires afin d'être convoqué pour passer l'examen qui regroupe la partie théorique et la partie pratique.

ATTENTION: il n'y a pas de formations ni d'examens le SAMEDI et le DIMANCHE

	Formation théorique Obligatoire à Bourges de 18 H 45 à 21 H	Formation pratique Obligatoire à Morogues Durée 2 Heures	EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER à Morogues Prévoir 2 H 30
1 ^{ère} Session	Vendredi 23 Janvier	Du Lundi 9 au Mercredi 11 Février	Entre le Lundi 16 Février et le Jeudi 19 Février
2 ^è Session	Vendredi 6 Mars	Lundi 23 Mars ou Mercredi 25 Mars ou Jeudi 26 Mars	Entre le Mardi 31 Mars et le Vendredi 3 Avril
3 ^è Session	Vendredi 22 Mai	Lundi 1 ^{er} Juin ou Mercredi 3 Juin	Entre le Lundi 8 Juin et le Jeudi 11 Juin
4 ^è Session	Vendredi 12 Juin	Du Lundi 29 Juin au Mercredi 1 ^{er} Juillet	Entre le Mardi 7 et le Vendredi 10 Juillet
5èSession	Vendredi 31 Juillet	Du Jeudi 13 au Vendredi 14 Aout ou du Lundi 17 au Mercredi 19 Aout	Entre le Lundi 24 Aout et le Jeudi 27 Aout
6 ^è Session	Vendredi 28 Aout	Du Lundi 14 Sept. au Mercredi 16 Sept.	Entre le Mardi 22 Sept et le Vendredi 25 Sept.
7 ^è Session	Vendredi 25 Septembre	Du Lundi 12 Octobre au Mercredi 14 Oct.	Entre le Lundi 19 Oct. et le Mercredi 21 Oct. Ou Vendredi 23 Oct
8 ^è Session	Vendredi 30 Octobre	Du Lundi 16 Nov. au Mercredi 18 Nov.	Entre le Mardi 24 Nov et le Vendredi 27 Nov.
9 ^è Session	Vendredi 20 Novembre	Du Lundi 7 Décembre au Mercredi 9 Déc.	Entre le Lundi 14 Déc. et le Jeudi 17 Déc.
1 ^è Session 2027			

Les dates ci-contre sont données sous réserve de modifications possibles au cours de l'année.

La demande d'inscription se fait uniquement en ligne mais vous devez retourner votre dossier à la Fédération des Chasseurs du Cher.

Le nombre de places étant limité par examen, les dossiers complets sont vérifiés par ordre d'arrivée. Vous recevrez de notre Fédération un mail pour vous donner la date de formation théorique et un mail pour la date de formation pratique.